

CGT ANPE 13

libres, responsables, syndiqués

LA MUTUELLE, UNE AUBAINE ???

On le sait, on le voit, la mutuelle apparaît toujours au cœur des conversations et certains vont même jusqu'à dire « *c'est une bonne chose* »...

Mais qu'en est-il vraiment ?

Depuis quelques années maintenant, « *le trou de la sécu* » est mis en exergue pour justifier les remboursements successifs, les hausses des cotisations voire des consultations ; le gouvernement fustige le malade (on l'est tous potentiellement...), la soi-disant surconsommation de médicament et va même jusqu'à qualifier le patient d'irresponsable, mais il ne parle jamais des exonérations de cotisations consenties aux entreprises et de la qualité des soins prescrits...

**Pour sauver la sécurité sociale, il faudrait la vendre au privé !!!
LA SÉCU APPARTIEN À TOUS, C'EST UN BIEN ACQUIS
PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE !!**

« art. 1^{er} — Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent »

Les mutuelles prennent une part de plus en plus importante dans les frais médicaux, et les cotisations ne cessent d'augmenter.

Dans tous les pays où l'équivalent de la sécurité sociale a été démantelé au profit du privé, les cotisations n'ont cessé d'augmenter (jusqu'à 10 000 \$ par an aux USA !!)

« Dans le cas d'une assurance privée, la prime est fonction du risque que l'on représente, et le versement fonction de ce que l'on a soi-même payé ; alors que **la cotisation à un système collectif comme la Sécurité Sociale dépend des revenus et instaure une solidarité entre malades et bien portants, entre jeunes et plus âgés.** » Emmanuelle Heidsieck, « *Il risque de pleuvoir* » (Le seuil, Paris, 2008)

Alors, **doit-on se réjouir d'une mutuelle qui plus est, OBLIGATOIRE, prise en charge à 60% par l'employeur sans pondération par rapport aux revenus ?**

(aux ASSEDIC 75%, où est « *le meilleur des deux* » ?...)

Se réjouir d'une mutuelle d'établissement (dont on ne connaît toujours pas, ni le montant, ni les taux et conditions de remboursement...) en laissant la Sécurité Sociale aux mains d'un gouvernement dont les accointances avec les sociétés d'assurances privées sont bien connues, c'est faire le jeu d'une politique austère envers les plus pauvres et individualiste dans son fonctionnement.

**LES SALAIRES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET
LA DÉFENSE D'UN SERVICE PUBLIC ET DE QUALITÉ,
VOILA LES VÉRITABLES ENJEUX DE LA FUSION !**

**LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES SALARIÉS !**